

## Les Mercredis de création d'Entreprises : Lancement des centres d'affaires et du réseau national des pépinières : Tunis le 19 octobre 2005

La campagne nationale de création d'entreprises et de développement des PME et les cercles des mercredis de la création d'entreprise (PME) ont démarré hier, à Tunis, sous le haut patronage du Président Zine El Abidine Ben Ali.

A cette occasion, M. Mohamed Ghannouchi, Premier ministre, a présidé à Tunis l'ouverture de cette journée à laquelle ont pris part plusieurs membres du gouvernement ainsi que le représentant de la Commission européenne à Tunis.

Durant cette séance d'ouverture Monsieur le premier ministre a mis en exergue les atouts de l'environnement des affaires en Tunisie :

- Les chiffres réalisés en matière de création des entreprises
- Les efforts déployés par l'Etat tunisien en matière de formation continue et professionnelle afin de former les initiateurs de projets et l'encadrement des décideurs
- L'amélioration de l'environnement des affaires en Tunisie (Elimination des cahiers de charges, promulgation de plusieurs codes juridiques en Tunisie tel que le code des sociétés commerciales, les codes fiscaux, Nouveau système comptable et profession comptable, modernisation du système financier....)
- Les indices positifs de la Tunisie et le bon rating mesuré par les institutions internationales
- La signature d'une convention de libre échange entre la Tunisie et L'Europe
- Adhésion de la Tunisie à l'organisation mondiale de Commerce
- La création de la banque des PME
- Extension des plafonds de la BTS
- Facilitation des procédures et extension des plafonds du FOPRODI
- Une panoplie d'études sectorielles et économiques établie par la FIPA et L'API
- Investissement de plus de 22 MD depuis 1999 dans les équipements collectifs et l'infrastructure relative à l'environnement des affaires

Par ailleurs, le premier ministre a précisé que ces avantages, mécanismes et atouts doivent être utilisés et manipulés par des instances qualifiées afin de les mettre à la disposition des initiateurs et porteurs de projet. Ces instances ont vu le jour en Tunisie, ce sont les centres d'affaires et le réseau national des pépinières d'entreprises.

Le Premier ministre a relevé, dans ce contexte, le rôle important que peuvent jouer les pépinières d'entreprises et les centres d'affaires dans le soutien et l'encadrement des promoteurs de projets et des créateurs d'entreprises ainsi que pour les aider à trouver des sources de financement.

C'est à travers ces instances, bureaux d'études, banques conseillers et tout autre opérateur économique dynamique que l'objectif visé d'atteindre une moyenne annuelle de 14.000 projets par an sera réalisé.

Le programme de la journée était comme suit :

**LES MERCREDIS DE LA CREATION D'ENTREPRISES ET DES CENTRES  
D'AFFAIRES**

**Tunis, le 19 octobre 2005 Hôtel  
ACROPOLE - Les Berges du Lac ~  
Tunis**

**PROGRAMME**

- 08H30 : Accueil et enregistrement des participants
- 09H00 : Mot de bienvenue de M. Afif CHELBÎ, Ministre de l'industrie, de l'Energie et des PME
- 09H10 : Allocution de M. Mouldi AYARI, Représentant de l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat
- 09H20 : Allocution de M. Bernard PHILIPPE, chargé d'affaires de la Délégation de la Commission Européenne à Tunis
- 09H30 : Ouverture officielle par M. Mohamed GHANNOUCHI, Premier Ministre
- 09h45 : Signature de conventions de coopération

**1<sup>ère</sup> séance présidée par M. Afif CHELBI, Ministre de l'Industrie, de l'Energie et des PME**

**LES CENTRES D'AFFAIRES**

- 10H00 : Intervention de Mme. Neila GONGI, Directrice Générale des Stratégies Industrielles
- 10H10 : Intervention de M. Thierry CLEMENT, Manager à l'APCE
- 10H25 : Intervention de M. Ahmed BELAIFA, Président de l'Ordre des Experts Comptables
- Commentaires par M. Jilani BEN MBAREK, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tunis et Président du Centre d'Affaires de Tunis et par M. Gérard LACAILLE, Directeur de la Maison de l'Entreprise
- 10H50 : Débat

**2<sup>ème</sup> séance présidée par M. Lazhar BOUOUNI, Ministre de l'Enseignement Supérieur**

**LE RESEAU NATIONAL DES PEPINIERES**

**D'ENTREPRISES**

- 11H30 : Interventions de M. Mohamed BEN ABDALLAH, Directeur Général de l'API et de M. Ahmed DHOUIB, Directeur Général des ISET
- 11 h50 : Intervention de M. Jean François LAFFAYE, Administrateur à France Technopoles Entreprise Innovation - FTEI
- 12H00 : Intervention de M. Philippe MARCQ, Président de ELAN Commentaires par M. Slaheddine HAMDI. Responsable du Programme National de Modernisation Industrielle-PMI

12H30 : Débat

**Séance de Clôture présidée par M. Mondher ZNAIDI, Ministre du Commerce et de l'Artisanat**

La séance a été clôturée par le ministre du commerce et de l'artisanat.

Source : Audinet-Conseil